

Comment l'intelligence artificielle va révolutionner l'enseignement

■ Les programmes qui écrivent des textes à la place des humains obligent le monde enseignant à revoir méthodes et contenus.

Le robot d'intelligence artificielle ChatGPT capable, sur base d'une grande quantité de textes existants, de rédiger des pages et des pages sur n'importe quel thème fait couler beaucoup d'encre... En France, un professeur à l'Université de Lyon a récemment débusqué plusieurs de ses étudiants de master qui avaient fait appel à ce programme pour rédiger leur mémoire. Chez nous, il alimente diverses réflexions.

“Se concentrer sur des compétences plus élevées”

Yves Deville est le conseiller du recteur de l'UCLouvain pour une université numérique. Et il est plutôt enthousiaste. “Dès la rentrée de février, nous allons informer et sensibiliser l'ensemble des enseignants, annonce-t-il. Dans un deuxième temps, des ateliers seront organisés pour réfléchir aux implications de cet outil. Il est impressionnant, mais du calme... Même si on n'a jamais pu évaluer, dès son apparition, quels seraient les effets d'une technologie nouvelle, je pense qu'on a connu des révolutions bien plus bouleversantes que celle-ci avec, par exemple, l'apparition d'Internet ou le téléphone portable.” Pour autant, il ne fait aucun doute que la nouveauté influencera le contenu et les méthodes de l'enseignement.

Le conseiller fait une analogie avec la démocratisation de la machine à calculer, à la fin des années 70. “Avant, les élèves faisaient des pages et des pages de multiplications et de divisions écrites. Qui fait encore cela aujourd'hui? Les élèves doivent maîtriser le principe d'une multiplication ou d'une division. Le reste n'est plus une compétence indispensable puisqu'on a la calculatrice.”

Idem pour le GPS ou les logiciels de traduction. De la même manière, puisque la machine peut générer des textes, pourquoi ne pas en profiter pour se concentrer sur des compétences plus élevées comme avoir un regard critique, raisonner, analyser. “Au lieu de demander aux étudiants d'écrire un texte, on pourrait par exemple leur en fournir plusieurs et les inviter à les comparer.” Mais avant tout, il faudra décider. “Va-t-on interdire son utilisation ou pas? Et si on l'autorise, avec quelles règles? Des décisions devront être prises.”

“Se méfier d'outils possiblement orientés”

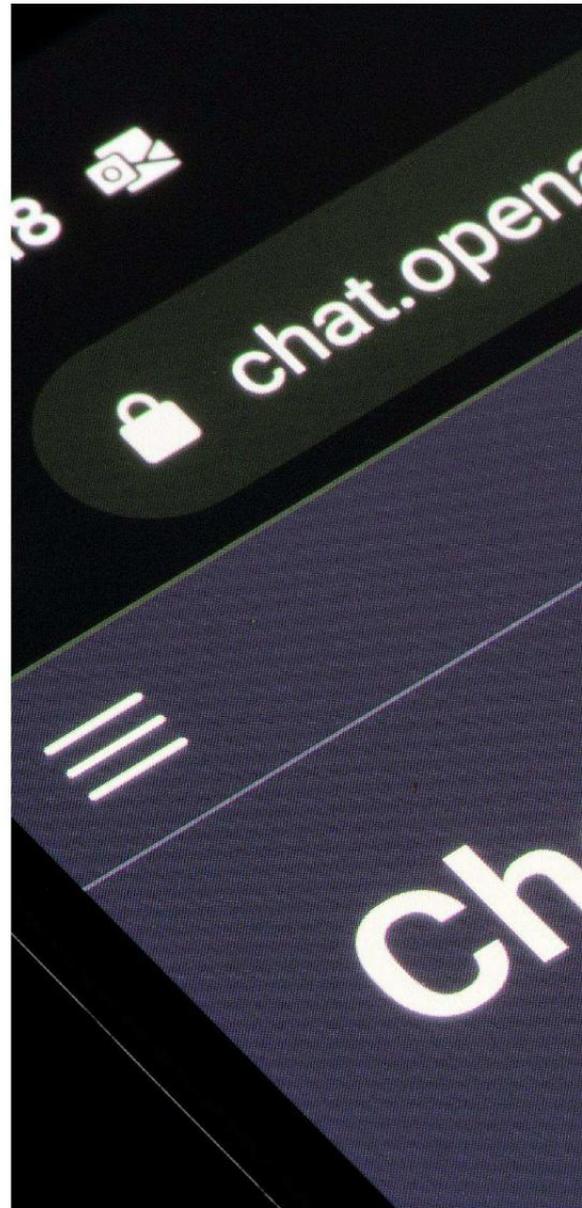
Son confrère Laurent Lefèbre, vice-recteur à l'enseignement de l'UMons, est plus inquiet. “Pour l'instant, nous faisons plutôt de la prévention face à ce que nous considérons comme un problème, rapporte-t-il. Nous appliquons une veille suspicieuse. Le logiciel passant sous les radars des programmes de détection de plagiat, ce sont les enseignants qui doivent être vigilants pour déceler son utilisation.” L'inquiétude prend le pas sur le champ de réflexion qui s'ouvre.

S'il admet que la machine peut certainement faire gagner du temps dans certains cas, le vice-recteur exprime une grande crainte. “L'esprit critique des étudiants est-il assez aiguisé pour détecter les mauvaises informations? Et

“Nous appliquons une veille suspicieuse, le logiciel passant sous les radars des détections de plagiat.”



Laurent Lefèbre
Vice-recteur à l'enseignement de l'UMons



que sait-on de l'algorithme qui sous-tend le logiciel?” Sans viser ChatGPT, il envisage la possibilité que des programmes soient créés pour mettre en avant certaines informations ou en occulter d'autres. “Il faudra se méfier d'outils possiblement orientés.”

“Il faudra prévoir un encadrement”

Le dossier s'est aussi invité au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles voici quelques jours.

Interrogée en commission, la ministre de l'Éducation, Caroline Désir (PS), a reconnu que “s'il n'existe actuellement pas d'outils capables de discerner les travaux réalisés par les élèves de ceux rédigés par l'intelligence artificielle, l'enseignant peut toutefois différencier les écrits, car le style rédactionnel de l'intelligence artificielle est très formel et impersonnel, à l'inverse d'une production humaine”.

Pas question en tout cas de renoncer à demander aux élèves de rédiger des textes. “La capacité à produire des textes structurés, intelligibles et authentiques demeurera une compétence primordiale à acquérir, puisqu'elle est essentielle à la communication entre les individus et à l'expression d'une pensée personnelle et rationnelle, a ajouté la ministre. Il faudra évidemment prévoir un encadrement. Une possibilité consiste à réaliser des exercices en classe,



Mauvais tour ou opportunité? Le secteur cherche comment réagir à la propagation de l'intelligence artificielle parmi élèves et étudiants.

sans accès aux outils numériques, plutôt que des productions à domicile, où le contrôle sera difficile.

Un échange est prévu à ce sujet avec les acteurs de l'enseignement lors d'une prochaine réunion de la Commission de pilotage du système éducatif.

“Les enseignants devront être particulièrement créatifs”

Interpellée sur le même sujet, la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny (MR), a estimé que *“cette nouvelle technologie n'est ni positive ni négative, elle sera ce que nous en ferons. Il serait illusoire de l'interdire. Il faut plutôt en saisir les potentialités, les exploiter au bénéfice de la qualité des apprentissages de nos étudiants”*. Sur la question des évaluations, la ministre se réjouit d'avoir débloqué des fonds dans le cadre du Plan de relance européen pour former les enseignants à l'utilisation du numérique. *“Ils devront être particulièrement créatifs dans ce domaine. Je suis sûre que la formation leur servira de guide lorsqu'il s'agira d'adopter des mesures concernant l'évaluation. Dans tous les cas, je leur fais confiance. Ils sont capables d'intégrer, dans leur raisonnement, l'existence de cette nouvelle technologie et d'envisager de nouvelles modalités d'évaluation.”*

Pour le député Rodrigue Demeuse (Écolo), ancien as-

sistant universitaire en fac de droit, on passe à côté de la question si on se limite à réfléchir à la manière d'évaluer les étudiants et de détecter d'éventuels utilisateurs de ChatGPT.

“Insister sur le rôle premier des universités”

“Ce sujet doit nous préoccuper plus largement, déclare-t-il. Il nous force à adapter nos méthodes d'évaluation mais aussi d'apprentissage. C'est une opportunité pour insister sur le rôle premier des universités, qui n'est pas d'inculquer d'énormes quantités de matière à restituer par cœur, mais bien d'exercer son esprit critique, d'apprendre à raisonner.”

Et il conclut: *“On n'est pas suffisamment prêts face aux potentialités d'un outil comme celui-là. Il faut donner un coup d'accélérateur à la formation numérique des enseignants et à l'apprentissage de l'esprit critique des élèves et des étudiants. Vérifier ses sources pour repérer des ‘fake news’, recouper les informations et respecter des règles déontologiques: voilà des choses que la machine ne fait pas. Il est indispensable que les étudiants, eux, aient ce recul.”*

Le député prévoit de reposer une question à la ministre Glatigny pour approfondir la réflexion.

Monique Baus

“Si je bloque pour écrire, le logiciel peut m'aider”

Qu'en pensent les étudiants? L'arrivée de ChatGPT ne les laisse pas indifférents.

Arthur (prénom d'emprunt), étudiant en journalisme à l'ULB, a découvert cette intelligence artificielle à la fin de l'année dernière sur Twitter, sans vraiment y prêter attention.

Mais, lorsqu'il tombe sur une vidéo démontrant son efficacité sur Instagram, le voilà convaincu. *“J'ai eu envie de voir jusqu'où le logiciel pouvait aller”*, dit-il.

“Une base de données pour rédiger”

Aujourd'hui, Arthur l'utilise une à deux fois par semaine, à la fois pour le travail et de façon ludique. *“Je m'en sers comme base de données pour rédiger mes articles sur des sujets où je n'y connais rien”*, avoue-t-il. Pour lui, c'est un logiciel fascinant: *“Il facilite les recherches et la collecte d'informations. Et je gagne énormément de temps.”*

Même si ce logiciel l'aide dans son exercice professionnel, il n'envisage pas d'utiliser ChatGPT pour écrire un devoir à sa place en tant qu'étudiant. *“J'ai une conscience, je trouve ça un peu bizarre de rendre une copie qui ne vient pas de moi”*, assure-t-il.

“Il faut poser des questions précises”

Arthur espère que l'intelligence artificielle ne sera pas interdite à l'université. Il plaide pour son utilisation. D'après lui, cela faciliterait l'apprentissage. *“Si j'avais eu ce logiciel pour mes cours de philosophie en bachelier, Spinoza ne m'aurait pas coûté autant d'examens ratés”*, confie-t-il. Son expérience de l'outil l'autorise même à un petit conseil: *“Il faut procéder comme pour une recherche académique avec des questions précises. Plus les questions sont précises, plus le résultat sera bon.”*

“Je gagne énormément de temps.”

Arthur

Cet étudiant (prénom d'emprunt) utilise ChatGPT une à deux fois par semaine.

Jeremy connaît bien ChatGPT, lui aussi. Également étudiant à l'ULB, il n'exclut pas l'idée de tirer avantage du logiciel plus tard.

“Une source d'idées”

“C'est une source d'idées. Si je bloque pour écrire une conclusion, le logiciel peut m'aider.” Mais Jeremy reste prudent. *“Je n'utiliserai pas le logiciel pour un mémoire ou une dissertation, promet-il. Par contre, s'il faut rendre un court texte, pourquoi pas? Mais je changerai quand même les formulations...”*

A.-L. D. (St.)